



COMMUNE de LA MOTTE EN CHAMPSAUR

Place Jean Hyppolyte GONDRE
05500 La Motte en Champsaur



Département
Des
Hautes-Alpes

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22.06.2023

Date de la convocation : 13/06/2023

Date d'affichage : 13/06/2023

Date de la séance : 22/06/2023

Le jeudi vingt-deux juin deux mille vingt-trois à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LA MOTTE EN CHAMPSAUR se sont réunis en session ordinaire du Conseil Municipal sous la Présidence de Mr Bernard GAUTHIER, Maire.

Présent(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

BARTHELEMY Lucien, BELLET Sandrine, ESCALLE Jean, NOUGUIER Fabien, REY Antony, VINCENT Gilles.

Absent(s) : DUPONT Adeline.

Procuratation(s) : aucune.

Le Conseil Municipal choisit comme Secrétaire de séance : REY Antony.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire, Bernard GAUTHIER.

Délibérations prises ce jour :

N° 15/2023 : Location appartement communal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Mr SELLIES Yannick et Mlle AUBERT Amélie ont exprimé le souhait d'occuper l'appartement communal situé 42 ROUTE DE MOLINES.

Le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable à la demande
- Fixe le montant du loyer à 420€
- Fixe le montant de la caution à 420€

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.

N° 16/2023 : Subventions aux associations

Attribution de subventions aux associations suivantes :

- Association ONaCVG (Office National des Combattants et des Victimes de Guerre) : 300€
- Association Groupement Hautes-Alpes Louveterie : 300€

Sens du vote à main levée : Voté à l'unanimité des membres présents. Sans commentaire.